

**VIXIT : un système d'analyse et de repérage de l'information
textuelle pour la gestion des ressources humaines**
**VIXIT: An Analysis and Retrieval System for Textual
Information in Human Resource Management**
**VIXIT: un sistema de análisis y de localización de información
textual para administrar recursos humanos**

Maurice Gingras

Volume 38, numéro 2, avril-juin 1992

Analyse et gestion de l'information textuelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028617ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028617ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Le système VIXIT est destiné à rendre disponible une banque de textes de plusieurs dizaines de milliers de pages concernant la gestion des ressources humaines au sein de la Fonction publique du Québec. Les fonctionnalités de SATO (*système d'analyse de textes par ordinateur*) sont utilisées pour assister l'indexation en vocabulaire contrôlé des divers segments textuels et complétées par les fonctionnalités de SECONDE pour gérer le thésaurus et permettre une interrogation conviviale. L'auteur expose les paramètres de réalisation et les bénéfices retirés.

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

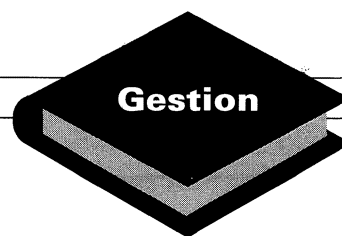
0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gingras, M. (1992). VIXIT : un système d'analyse et de repérage de l'information textuelle pour la gestion des ressources humaines. *Documentation et bibliothèques*, 38(2), 115–116. <https://doi.org/10.7202/1028617ar>



VIXIT : un système d'analyse et de repérage de l'information textuelle pour la gestion des ressources humaines

Maurice Gingras

Office des ressources humaines
Québec

Le système VIXIT est destiné à rendre disponible une banque de textes de plusieurs dizaines de milliers de pages concernant la gestion des ressources humaines au sein de la Fonction publique du Québec. Les fonctionnalités de SATO (système d'analyse de textes par ordinateur) sont utilisées pour assister l'indexation en vocabulaire contrôlé des divers segments textuels et complétées par les fonctionnalités de SECONDE pour gérer le thésaurus et permettre une interrogation conviviale. L'auteur expose les paramètres de réalisation et les bénéfices retirés.

VIXIT: An Analysis and Retrieval System for Textual Information in Human Resource Management

The VIXIT system is designed to facilitate the access to a data base of several thousand pages of text concerning human resource management in the Québec civil service. The functions of SATO (Système d'analyse de texte par ordinateur) are used to assist the indexation, using a controlled vocabulary in the various segments of the texts. SECONDE is used to manage the thesaurus, and searching is user-friendly. The author outlines the boundaries of the project and the net benefits.

VIXIT: un sistema de análisis y de localización de información textual para administrar recursos humanos

El sistema VIXIT está destinado a crear un banco de textos de miles de páginas relacionadas con la administración de los recursos humanos en el seno de los funcionarios gubernamentales de Quebec. Se utilizan las diversas funciones de SATO (Sistema de análisis de textos por computadora) para indexar con vocabulario controlado varios segmentos textuales y se completa con las diversas funciones de SECONDE para elaborar un diccionario de sinónimos y permitir interrogaciones compatibles. El autor expone los parámetros utilizados y los beneficios obtenidos.

Au sein de la Fonction publique du Québec, un comité formé des directeurs de personnel des divers ministères et organismes, le Comité consultatif en gestion de personnel, a lancé l'idée de rendre accessibles les multiples documents utilisés en matière de gestion des ressources humaines. Une application informatique, appelée VIXIT, couvrant près de vingt-cinq mille pages de textes, est actuellement mise à l'essai dans une quinzaine de sites pilotes. Son approbation définitive par le Conseil du trésor, actuellement à l'étude, permettra d'envisager une utilisation plus large. L'interrogation de cette banque de textes sur micro-ordinateur, autonome ou en réseau, sera possible tant par les mots du texte (recherche contextuelle) que par le biais d'un vocabulaire contrôlé (thésaurus).

L'auteur, membre de l'équipe d'indexation, intervient ici à titre de responsable en instrumentation et méthodes.

Description du système

Le système proposé est basé sur l'exploitation optimale des possibilités particulières de deux progiciels aux fins d'indexation et de repérage. Il s'agit du système d'analyse de textes par ordinateur SATO, conçu par François Daoust (UQAM) et du système de gestion de base de données textuelles SECONDE de la firme Destin de Montréal. Le couplage de ces deux progiciels, pour le traitement, la conversion et le transfert des données a nécessité certains « développements » complémentaires (pas-

serelle et interface utilisateur) réalisés grâce au soutien du ministère des Communications du Québec.

Dans un premier temps, les textes numérisés sont préparés et codifiés en vue de leur indexation à l'aide de SATO: pagination, segmentation, contrôle du vocabulaire, identification des segments en fonction de la macro-structure des documents-sources, indexation ou catégorisation des segments en contexte (à chaque segment sont attribués des descripteurs) et production d'un fichier d'exportation.

Ce fichier, enrichi de multiples annotations, est ensuite versé dans SECONDE pour être converti en fiches, à l'aide d'automatismes de

conversion (passerelle). Cette conversion enrichit simultanément le thésaurus et complète le système de renvois. Par la suite, les indexeurs procèdent à la vérification finale des segments et ajoutent certains liens associatifs relevant de l'expertise de contenus. L'ensemble des fichiers de la base de données SECONDE constitue la copie maîtresse des documents magnétiques (fichiers séquentiels indexés).

Le progiciel SECONDE permet, aux responsables des mises à jour, d'accéder à la base de données pour corriger ou modifier les segments de texte, compléter le thésaurus par l'ajout ou le retrait d'un descripteur ou d'un synonyme, d'insérer une note explicative, etc. C'est dire que des mises à jour mineures peuvent être effectuées directement à la base de données en quelques minutes.

L'indexation des documents pré-suppose l'élaboration d'un vocabulaire contrôlé des termes utilisés en gestion des ressources humaines. Un comité de validation du thésaurus en assure la bonne gestion. L'intégration des textes et du thésaurus dans la même base de données facilite autant l'indexation que le repérage.

Afin de rencontrer les objectifs de disponibilité de l'information et de rapidité de la diffusion, le transfert de la base de données se fera électroniquement dans les ministères et les organismes clients. Les usagers pourront consulter les documents directement à l'écran et imprimer le résultat des recherches. La convivialité de l'application VIXIT, la qualité et la profondeur de l'indexation, la multiplicité des modes de consultation (contextuelle ou par descripteur et synonyme) permettront d'optimiser le travail de recherche et l'autonomie des gestionnaires.

Finalement, la mise en place d'un système de pilotage viendra assurer le bon fonctionnement et l'exploitation optimale du système informatique. L'installation personnalisée du programme sur chaque poste de travail, par le biais d'un profil d'usa-

ger, les dispositifs d'épuration des documents, la gestion de la sécurité des données transférées et du calendrier de conservation, viendront compléter l'implantation du système.

Paramètres de réalisation

Il aura fallu compter une année de travail avec une équipe multidisciplinaire de six personnes pour compléter le premier cycle du traitement informatique des documents à verser dans la base de données VIXIT: formation à l'utilisation des progiciels, formation à l'indexation, développement d'une méthodologie visant à assister électroniquement les diverses phases de l'élaboration du vocabulaire, du traitement des documents sources, de la segmentation et de l'indexation. Cette expérience révèle qu'il faut, d'une part, consacrer près de trois mois au démarrage, à la formation et au contrôle du vocabulaire et que, d'autre part, le volume des documents à indexer soit relativement important pour justifier un tel investissement. Enfin, le maintien d'une équipe spécialisée pour garantir l'entretien du système et la préservation du savoir-faire acquis, suppose qu'on élargisse éventuellement le contenu de la base des documents à indexer.

Conclusion

Le principal avantage de l'implantation d'un tel système est l'économie de temps consacré à la recherche d'information. Cette économie n'est pas négligeable pour une entreprise qui peut ainsi ou couper dans ses coûts ou maximiser ses profits. Appliqué à l'administration publique, l'argument est moins décisif du fait que toute augmentation de productivité permet, au mieux, de répondre plus adéquatement aux attentes du milieu avec un même niveau de ressources. Il faut donc se tourner vers l'examen des bénéfices intangibles, lesquels dépassent largement les coûts afférents.

Premièrement, la qualité de l'information recueillie sera grandement améliorée. Les gestionnaires auront en main une version intégrale et complète des documents, disponible en tout temps à tout le personnel. Le risque d'erreurs découlant d'une information incomplète est réduit.

Deuxièmement, le système a pour effet de transformer les rapports entre les gestionnaires du milieu et les spécialistes. Ces derniers seront sollicités, non plus comme l'unique voie d'accès à une information de qualité, mais comme le lieu d'une « expertise » fine en matière d'interprétation de cette information. De relayeur d'informations, leur rôle évoluera dans le sens d'un savoir-faire accru. Le système favorise un niveau d'intervention plus professionnel des agents, une gestion plus efficace des problèmes administratifs.

De plus, outre l'économie de temps réalisée lors de la cueillette d'information, l'outil que représente l'application VIXIT permet d'effectuer des recherches que l'on considérerait auparavant trop complexes ou trop coûteuses.

Quatrièmement, une partie du temps récupéré pourra être utilisée à l'élaboration de guides d'interprétation qui auront pour effet de favoriser une interprétation uniforme des documents de référence et de rendre accessibles à tous les connaissances des spécialistes.

Enfin, il est permis de penser que le système facilitera la rédaction des textes, en permettant de mesurer très rapidement l'impact d'un nouveau texte ou d'une modification sur l'ensemble des textes traitant d'un sujet donné, évitant en cela la redondance et favorisant l'utilisation de termes appropriés.